



DÉMARCHE QUALITÉ CHAMBRE

Charte Qualité 2017

Soucieuse de la qualité de ses prestations et de la bonne conduite de ses projets, la Chambre des notaires de Paris avec les organismes qui lui sont associés (Paris Notaires Services et les Espaces Diderot) s'est depuis plus de dix ans engagée dans la démarche qualité. Elle est certifiée conforme à l'ISO 9001/ 2008 pour l'ensemble de ses activités.

Le nouveau Bureau a fait part, lors de son installation le 23 mai 2017, des orientations à suivre sur l'année pour renforcer l'action de la Chambre au bénéfice de ses « clients » : les notaires, les acteurs institutionnels, économiques et politiques régionaux, les pouvoirs publics, le grand public.

Sur 2017, le Président oriente la stratégie de la Chambre selon les axes suivants :

- accompagner les offices dans la mise en place du changement ;
- promouvoir les activités de la Compagnie et la représenter auprès de ses différents interlocuteurs ;
- développer les activités économiques de la Chambre, de Paris Notaires Services et des Espaces Diderot dans l'équilibre financier.

Isabelle SZCZEPANSKI, Responsable Qualité sur la période 2016-2018, rendra régulièrement compte au secrétaire général du fonctionnement du système de management de la qualité de la Chambre et de tout besoin d'amélioration.

Véronique DÉCOGNÉ, ingénieur, consultante spécialisée, l'assistera dans cette mission.

La direction s'engage à s'investir personnellement à adapter en permanence le système qualité aux besoins des utilisateurs et des clients dans le cadre des textes réglementant la profession, avec les élus et les permanents.

Elle s'engage notamment aux côtés des collaborateurs pour réussir le challenge de l'obtention fin 2017, de la certification ISO 9001 version 2015.

Pascal CHASSAING
Président

Alain JOUBERT
Secrétaire Général